

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 47 du 26 septembre 2014

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 8

ARRÊTÉ
portant abrogation d'un texte.

Du 10 septembre 2014

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES.

ARRÊTÉ portant abrogation d'un texte.

Du 10 septembre 2014

NOR D E F S 1 4 5 1 6 0 9 A

Texte abrogé :

Arrêté du 9 septembre 2013 (BOC n° 39 du 8 août 2014, texte 1 ; BOEM 503.1.5).

Référence de publication : BOC n° 47 du 26 septembre 2014, texte 8.

1. L'arrêté du 9 septembre 2013 de prescription du plan de prévention des risques technologiques sur la commune d'Autreville-sur-la-Renne, autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du service national des oléoducs interalliés est abrogé.

2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

L'adjoint au sous-directeur de l'immobilier et de l'environnement,

François LEYRAT.